

# SNU<sub>ipp</sub>

# FSU

✉ **Salle 350 - Maison du peuple  
place de la résistance 90020 BELFORT**

**permanence mardi après l'école**

☎  
03 83 31 10 57  
e-mail :

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 90. Conformément à la loi du 8/1/78, vous pouvez avoir accès et faire rectifier les informations vous concernant. Il suffit de vous adresser au SNUipp 90, salle 350, Maison du peuple.

titre : Le Militant  
éditeur : SNUipp90  
Maison du peuple 90020 BELFORT cedex  
directeur de publication : ESCAFFIT  
imprimé par le SNUipp90  
dépôt légal : mois ci contre  
CPPAP 0910507477

## Septembre 2006

Dispensé de timbrage

## Le Militant

Salle 350 - Maison du peuple  
90020 BELFORT cedex

déposé le :  
11/09/06

**BELFORT CTC**

# P

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

 **Connectez-vous**  
<http://pro.wanadoo.fr/snuipp90/>

MENSUEL N°9  
Nouvelle série  
2,50 € le numéro

SOMMAIRE :

P1 : EDITO  
P2-3 : socle commun - lecture - handicap - ppre  
P4 5 : CTP - GRÈve  
P6-7 : Education sans frontière- Cr CAPD- décharges  
P8 : Syndicalisation  
encarts : lecture - direction

## Envoi syndiqués et Ecoles

### EDITO :

### C'EST LA RENTRÉE !

Même si les choix économiques du gouvernement affaiblissent l'école et les services publics, avec un nouveau cartable et de bonnes résolutions, chaque enseignant se battra dans sa classe, dans son école et dans la rue pour la réussite de chaque élève.

Cette rentrée est marquée par les 8500 suppressions de postes dans la seule éducation Nationale. Du jamais vu ! 8 postes en moins rien que pour notre minuscule département ! (voir article CTP/CAPD). La rentrée fut difficile dans certaines écoles. Les directeurs (trices) avaient pourtant prévenu l'administration des hausses d'effectifs dès l'année dernière. La FSU avait donc provoqué un CTP fin juin dans l'espoir que l'IA ouvrirait des postes pour la rentrée. Sans aucun résultat ! Il a fallu attendre que les IEN viennent compter les élèves à la rentrée : l'IA ne fait pas confiance aux collègues. Certaines écoles ont donc fait leur rentrée (une semaine et demi pour les semaines de 4 jours) avec des moyennes de 35 élèves en maternelle et de 29/30 en élémentaire. Pourtant chacun sait que la rentrée est stressante, pour les enseignants comme pour les enfants ! Cette rentrée « différée » a également repoussé la nomination de collègues au 7 septembre.

Il me semble que l'on aurait pu facilement éviter ces problèmes, sans compter le mécontentement des parents, en prenant des décisions qui allaient de soit dès le mois de juin.

Cette rentrée est également pleine de nouveauté : la loi sur le handicap, les PPRE, le socle commun, la direction d'école, les nouveautés sur la lecture. Nous avons donc choisi de vous informer sur celles-ci, dans ce numéro, car bien que cela soit applicable dès cette année, les textes ne sont pas encore tous parvenus dans les écoles.

Cette rentrée arrive dans un contexte social fortement dégradé, avec un mécontentement grandissant et des inégalités qui continuent de progresser. En perspective, se profilent des échéances électorales très importantes dont les résultats auront des conséquences sur le fonctionnement de l'école.

Alors, parce qu'au SNUipp, nous demeurons plus que jamais attachés à l'égalité des chances, nous voulons pour chaque élève des réponses ambitieuses et les moyens de les mettre en oeuvre ; parce que nous sommes convaincus que les valeurs de l'Ecole Républicaine méritent d'être portées au plus haut ; parce que nous croyons aux avancées collectives et que la tâche est grande pour toutes celles et ceux qui se réclament du progrès social, nous avons besoin d'un syndicalisme unitaire et renforcé.

**Alors, dès aujourd'hui, tout en retroussant nos manches, adhérons au SNUipp-FSU et participons massivement à la journée de grève du 28 septembre.**

Sophie Collinet

# Socle commun

## morceaux choisis du texte officiel

“ Le socle commun s'organise en sept compétences. Cinq d'entre elles font l'objet, à un titre ou à un autre, des actuels programmes d'enseignement : la maîtrise de la langue française, la pratique d'une langue vivante étrangère, les compétences de base en mathématiques et la culture scientifique et technologique, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, la culture humaniste. ”

“ Le socle commun s'acquiert progressivement de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Chaque compétence qui le constitue requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences. ”

“ L'exigence de contenu du socle commun est indissociable d'une exigence d'évaluation. Des paliers intermédiaires, adaptés aux rythmes d'apprentissage définis par les cycles, sont déterminés dans la maîtrise du socle ”

“ Des outils d'évaluation, correspondant notamment aux exigences des différents paliers de maîtrise du socle commun, sont mis à la disposition des enseignants. ”



“ Un livret personnel permettra à l'élève, à sa famille et aux enseignants de suivre l'acquisition progressive des compétences. ”

“ Afin de prendre en compte les différents rythmes d'acquisition, les écoles et les collèges organiseront un accompagnement adapté : études surveillées, tutorat, accès aux livres, à la culture et à internet. Les élèves qui manifestent des besoins particuliers quant aux acquisitions nécessaires à chaque palier se voient proposer un programme personnalisé de réussite éducative. ”

Pour voir le détail des compétences et connaissances définis dans les textes officiels allez sur notre site : <http://pro.wanadoo.fr/snuipp90/>

## Lecture : rentrée



L'année dernière a été marquée par les annonces inattendues du Ministre sur l'apprentissage de la lecture. En annonçant publiquement le rétablissement de la méthode syllabique ou encore une « épidémie de dyslexie » le Ministre a suscité de vives réactions chez les enseignants. Pétition à l'initiative des organisations syndicales, des mouvements pédagogiques, d'associations de chercheurs et d'organisation de parents, conférence de presse, intervention de chercheurs, débats publics se sont multipliés et ont conduit finalement le ministre à n'apporter aux programmes que de légères modifications. Celles-ci n'empêchent pas de traiter l'ensemble des aspects de l'apprentissage de la lecture : travail sur la phonologie, le déchiffrage, la compréhension, l'entrée dans la culture de l'écrit.

Pourtant, Gilles de Robien, poursuit dans le même sens ses interventions publiques, évoquant la méthode syllabique, mais aussi l'orthographe, le calcul et la grammaire. Il développe les « idées reçues », dénigre le travail réalisé dans les écoles et véhicule une vision simpliste des apprentissages. Finalement c'est l'expérience professionnelle, le travail d'élaboration, les acquis de la recherche qui sont remises en cause.

Les propositions que nous portons pour assurer la réussite de tous les élèves sont à l'opposé de ces orientations: diversifier les situations et les conditions d'apprentissage, permettre aux équipes de les élaborer collectivement en bénéficiant de plus de formation continue pour avoir accès aux résultats des recherches en sciences de l'éducation. Cela demande des moyens pour faire varier la taille des groupes, du temps pour travailler en équipe, des enseignants spécialisés pour intervenir auprès des élèves en difficulté.

La campagne ministérielle n'est pas sans effet auprès de l'opinion publique : c'est la raison pour laquelle le SNUipp, le SGEN, le Se, la FCPE, la Ligue de l'enseignement, les mouvements pédagogiques (ICEM, GFEN, AGIEM) ont décidé de poursuivre leurs actions à la rentrée en direction de toutes les écoles et tous les parents en diffusant un quatre pages unitaire. Battre en brèche les contre-vérités ministérielles et permettre à chaque enseignant de poursuivre les pratiques conformes au programme de 2002, tels sont les objectifs de cette publication.

# HANDICAP

**Rentrée 2006 : la mise en œuvre de la loi du 11 février... 2005 !**

Un an et demi après sa promulgation, la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » devrait enfin entrer en vigueur ! Que modifie-t-elle dans l'éducation ?

Dans le domaine de la scolarité, elle affirme deux principes : celui de l'inscription dans l'école du secteur, qui constitue son « établissement de référence », et celui de la scolarisation en milieu ordinaire, « si nécessaire au sein d'un dispositif adapté » (CLIS, UPI). Ce principe ne s'oppose pas à l'accueil, pour un temps limité, dans un établissement spécialisé quand les besoins le nécessitent.

Dans tous les cas, cette scolarisation fait l'objet d'un « projet personnalisé de scolarisation (PPS) », élaboré par la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA), qui précise les moyens mis en œuvre. Un décret concernant le parcours de scolarisation a été publié en décembre (Décret no 2005-1752 du 30 décembre 2005), la circulaire est attendue pour cette rentrée (Attention : consulter le BO !).

Plus de 10 000 jeunes handicapés supplémentaires ont été accueillis ainsi rien que pour 2005-2006. C'est dire si l'effort, dans ce domaine, a été accompli essentiellement par les équipes pédagogiques, à moyens constants ou presque.

La mise en place, pour le moins chaotique des MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées), l'insuffisance du nombre d'enseignants référents (2 dans le 90)

L'absence de formation et d'information, l'insuffisance des partenariats avec le secteur médico-social, la situation d'élèves en grande difficulté sans être en situation de handicap, ou encore avec des troubles du comportement... tout cela nourrit plutôt de l'inquiétude, légitime, dans les écoles alors que cette loi était attendue, par tous, comme devant apporter un progrès social !

**Le SNUipp, à tous les niveaux, en liaison avec les associations du handicap, suivra au jour le jour la mise en œuvre de cette loi sur le terrain.**

## P.P.R.E

**L'application des programmes personnalisés de réussite éducative (P.P.R.E) sera généralisée dans les classes de CE1 à la rentrée 2006 avec l'évaluation CE1.**

Selon la loi d'orientation et de programme de 2005, « à tout moment de la scolarité élémentaire, lorsqu'il apparaît qu'un élève ne sera pas en mesure de maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin du cycle », le directeur propose à ses parents « de mettre en place un dispositif de soutien, notamment un P.P.R.E ».

8 326 classes, de la grande section de maternelle au CE2 ont été concernées par l'expérimentation ministérielle 05/06. 257 ont fait l'objet d'une étude qualitative.

En grande section de maternelle, les « difficultés repérées » des élèves concernent presque exclusivement la maîtrise de la langue (langage, identification des sons, activités graphiques, etc...). Au C.P s'ajoutent celles concernant l'apprentissage de la lecture. La numération apparaît. Idem au CE1 avec les préoccupations liées à ce niveau : rapport grapho-phonologique, compréhension d'un texte, rapport texte/image, mémorisation orthographique... Les « compétences de base » en mathématiques apparaissent. Au CE2 s'ajoutent la production d'écrits, les activités de copie, etc...

Les types de remédiations mis en œuvre alternent entre « prise en charge dans la classe » ou, comme le prévoient les textes, au sein de « groupes d'élèves qui ont les mêmes besoins ». Elles sont aussi individuelles. Les dispositifs de soutien font intervenir en plus du maître de la classe d'autres personnels (maître G et E, psychologues, TR ZIL, A.E, maître surnuméraire, coordonnateur REP, directeur, etc...). L'étude pointe l'implication quasi exclusive des équipes de circonscription dans l'élaboration des outils d'évaluation, l'aide à la formalisation des P.P.R.E, le cadrage des dispositifs...



**L'angoisse de la rentrée**

Une telle mobilisation, possible sur un échantillon restreint de classes est impensable dans le cadre de la généralisation, l'avenir de tels dispositifs très aléatoire si, comme l'étude le met en évidence, ce sont en moyenne entre 3 élèves par classe en GS et 5 au CE2 qui sont concernés.

La question des moyens est posée de manière évidente. La circulaire ministérielle de rentrée est explicite : « La mise en place des P.P.R.E sera assurée par l'optimisation des moyens actuellement consacrés à l'expérimentation des C.P dédoublés et par la mobilisation des enseignants spécialisés des réseaux d'aides existants » : redéploiement des moyens, quid des missions actuelles des RASED ?

Le PPRE est « personnalisé parce qu'il est adapté à un élève en particulier », sa mise en œuvre « ne conduit pas à isoler un élève ou à le marginaliser par rapport à ses camarades ». On voit mal comment cette prescription ministérielle pourrait être suivie dans les faits.

**Pour le SNUipp, s'attacher à prendre réellement en charge les difficultés des élèves, nécessite avant tout de développer le travail en équipe avec plus de maîtres que de classes, développer les RASED, réduire les effectifs... afin d'alterner au sein de la classe les formes de travail adaptées à un suivi plus individualisé.**

**Deux maîtres référents ont été nommés dans le 90 : Rémi COUTANT et Pierre SIMONOT leurs locaux sont installés dans le collège LEONARD DE VINCI site Londres (ancien collège Bartholdi), à ce jour ils n'ont toujours pas de ligne téléphonique !!**  
**Pour les joindre il faut téléphoner au collège 03 84210430.**

## CARTE SCOLAIRE

Difficile de s'y retrouver cette année et de faire un tableau clair des fermetures/ouvertures de classes.

Et encore, nous vous épargnons toutes les mesures conditionnelles qui, depuis février, ont émaillé le parcours

de la carte scolaire, officiellement ou dans les couloirs des écoles ou de l'inspection !!!

Au final, nombreuses sont les écoles (en particulier les maternelles) désorganisées pour la rentrée, nombreuses sont les écoles (en particulier maternelles) qui fonctionnent cette année avec une classe de moins. La gestion des postes dans notre département est à l'image du fonctionnement de Peugeot : « à flux tendu ».

On raconte en ces jours de rentrée, partout dans les médias que l'enseignement privé refuse des élèves.

Combien sont les enfants de 2004 qui n'auront pas de place à l'école publique de notre département cette année ? Combien sont les enfants de 2003 dont les parents refuseront de les voir entassés dans des classes ?

Combien sont les collègues qui vont devoir, comme d'habitude, se débrouiller pour réorganiser au

<u>Février</u>	
<p>Sessad Giromagny : -1 TR : -1 Itinérant Langues : -2 Belfort L.Michel mat : -2 Rougegoutte mat : -1 Delle Moulin des prés mat : -1 Châteaudun mat : -1 Beaucourt Cannetons mat : -1 Belfort Bartholdi mat : -1 Belfort Metzger mat : -1 Belfort Les Barres mat : -1 Dreyfus Schmitt él : -1 Animation Soutien ZEP : -1,5 <b>TOTAL : 15,5</b></p>	<p><b>RETRAIT MEN : -8</b> Psychologue scolaire (non pourvus) :-4 Réfèrent Handicap :+1 Gestion des AVSI :+0,5 Kergomard mat : +1 Chèvremont él :+1</p> <p style="text-align: right;"><b>TOTAL : 15,5</b></p>
<b><u>15,5 postes fermés</u></b>	<b><u>3,5 postes créés</u></b>
<u>Septembre</u>	
<p>Bavilliers mat : -1 Rueclin él : -1 Euxevix : -1 Kergomard mat : -1 Delle sitelles : -1 Psychologues scolaires (non pourvus) : 4</p> <p style="text-align: right;"><b>TOTAL : 9</b></p>	<p>Châteaudun mat : +1 Etaeffont mat : +1 Eoussemagne mat : +1 Ronne él : +1 Meziné : +1 Bavilliers él : +1,25 Itinérant LV : +1 TR : +1</p> <p style="text-align: right;"><b>TOTAL : 8,25</b></p>
<b><u>9 postes fermés</u></b>	<b><u>8,25 postes créés</u></b>

### Les EVS qu'il était urgent de recruter en juin :

L'inspection ne pouvait pas se charger des entretiens d'embauche, tellement c'était urgent, c'était aux directeurs d'école de s'y coller !!!! Agents recruteurs on disait à l'époque, c'est pas notre métier !!! C'était tellement urgent, qu'à la date de la rentrée, alors qu'ils se sont présentés dans les écoles pour prendre leurs fonctions (indéfinies d'ailleurs) le premier septembre, il a fallu les renvoyer dans leurs foyers puisqu'en plus de deux mois, personne n'avait été fichu de leur préparer un contrat de travail. Ce sera fait mi-septembre. Ces personnes qui sont pour la plupart dans une grande précarité sociale devront attendre un peu plus longtemps pour recevoir un salaire de misère. Si urgence il y a, c'est bien de créer des postes statutaires, les écoles en ont besoin, avec une vraie formation et une progression de carrière. On peut encore rêver.....

## CTP - suite -

### Piégé, complice ou réaliste ?

En février, une ouverture de classe était officiellement annoncée à la maternelle Kergomard ; peu de temps après alors qu'une personne y était nommée, on apprenait par la bande que cette mesure serait annulée ! A ce moment là, très fermement, je disais aux collègues que c'était impossible car tout à fait hors des règles ... et bien il l'a fait ! ( et il semble qu'il en ait le droit) et au CTPD de septembre, il a proposé, puis décidé la fermeture d'un poste à Delle et nous ne nous y sommes pas opposés.

Alors, complices ? Certainement pas, voilà bien longtemps que nous avons compris que cette commission n'est que consultative.

Piégés alors ? Pas vraiment, nous avons pris ça comme un deal : « vous acceptez que je ferme un poste à Delle Sielles maintenant et j'en ouvre immédiatement un à Etueffont, sinon Delle fonctionnera de toute façon avec 4 classes (même si 5 postes y sont implantés) et j'ouvrirai peut-être à Etueffont en cours d'année si les effectifs évoluent, avec un moyen provisoire ». Le décor est planté ! Interruption de séance !

Réalistes donc ? Oui, car connaissant l'homme nous savions qu'il tiendrait ce qu'il annonçait. Nous avons donc choisi, au risque de ... (voir ci-dessus), peser sur la décision ( naïfs alors) en ne nous opposant pas à cette fermeture en échange d'une ouverture immédiate et définitive à la maternelle d' Etueffont.

Voilà, à vous de juger ; rester dogmatique ou apprendre à composer.

Alors on l'a vu, la mobilisation sur des écoles a sans doute pesé et au final, l'inspecteur a semble-t-il réussi à éteindre le feu in extremis, juste pour éviter les conflits ; pourtant il reste un sentiment de malaise après cette carte difficile avec des écoles chargées, particulièrement des maternelles, trop peu de remplaçants et quasi plus de formation.

Et si on se mobilisait, vraiment, tous ... avant qu'il ne soit trop tard et que les représentants n'aient plus comme seule possibilité de négocier que des petits arrangements dans les sous-sols de l'inspection.

Gérald Loridat

## Grève le jeudi 28 septembre

Les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education confirment leur dénonciation des décisions budgétaires du gouvernement pour 2007 qui, s'ajoutant aux coupes intervenues depuis 2003, conduiront à réduire considérablement les moyens du service public. Il s'agit bien d'une politique à courte vue, rétrograde dans ses choix et dangereuse pour l'avenir, dont les élèves, les jeunes, notamment ceux qui sont le plus en difficultés, tout autant que les personnels vont payer le prix : dégradation des conditions d'enseignement et de travail, réduction de l'offre d'enseignement, précarité accrue...

Elles se félicitent de l'unité réalisée avec les parents, les lycéens et étudiants pour engager ensemble l'action contre ces choix et pour une politique éducative qui assure la réussite de tous. Elles appellent les personnels à réussir la première journée de mobilisation du mercredi 6 septembre (manifestations, rassemblements délégations...au plan local).

Conformément à leur engagement commun elles décident d'appeler les personnels à faire grève le jeudi 28 septembre.

### LETTRE AUX PARENTS

La rentrée scolaire vient de se dérouler. Toute l'équipe enseignante a le souci et le souhait que votre enfant réussisse pleinement son année scolaire.

Les annonces budgétaires confirment nos inquiétudes.

Les écoles publiques accueillent à cette rentrée 184 901 élèves de plus qu'en 2003. Cette hausse démographique n'est pas accompagnée par la création des postes nécessaires : un enseignant pour 45 élèves.

Cela se traduit concrètement par des hausses d'effectifs dans les classes, l'absence d'ouvertures là où elles seraient nécessaires et des fermetures pas toujours justifiées. Les remplacements sont moins bien assurés. La scolarisation des enfants de 2 ans, parfois même de 3 ans, se dégrade d'année en année. Les moyens pour accueillir les élèves en situation de handicap ne sont pas à la hauteur des enjeux. Tout comme les aides pour les élèves qui connaissent des difficultés scolaires.

Cette situation va encore s'aggraver puisque le Ministère a annoncé la suppression de 8 500 postes l'Éducation Nationale pour la rentrée 2007.

Contrairement au Ministre qui affirme : « ceux qui parleraient d'une école en danger sont des agitateurs d'épouvantails à court d'idée » ; l'école publique connaît bel et bien depuis plusieurs années des coupes budgétaires importantes. Ce sont les élèves qui, en tout premier lieu, en subissent les conséquences. Le Ministre tente de cacher cette réalité en relançant des débats stériles comme celui sur la lecture, en méconnaissance de ce qui fait réellement dans les classes.

Le métier d'enseignant évolue, il doit continuer d'évoluer avec le monde et les élèves d'aujourd'hui afin de faire réussir tous nos élèves. Ce qui nécessite des choix plus ambitieux : travailler en équipe, mieux former les personnels, renforcer les dispositifs d'aide pour les élèves qui ont le plus de difficulté, donner du temps aux enseignants pour rencontrer les familles.

C'est pour toutes ces raisons que nous serons en grève le jeudi 28 septembre, à l'appel de toutes les fédérations de l'Éducation Nationale, des parents d'élèves, des lycéens et des étudiants.

L'équipe enseignante

# ÉLÈVES “SANS PAPIERS”

Sous la pression de l'opinion publique, notamment des enseignants et des parents d'élèves, la circulaire Sarkozy du 13 juin prévoyait la régularisation « sous condition » des parents sans papier ayant, entre autre, au moins un enfant scolarisé depuis septembre 2005 né ou entré en France avant l'âge de 13 ans.

Des milliers de familles sont allées, dans le courant de cet été, dans les préfectures déposer un dossier. Certaines d'entre elles, environ 6000, ont été régularisées. Pour les autres, les plus nombreuses, elles se voient refuser le bénéfice de la circulaire.

Près de 50 000 enfants, la plupart scolarisés, se voient à cette rentrée de nouveau menacés.

## Réseau éducation sans frontières Pas une chaise vide à la rentrée !

### **Ensemble, parents d'élèves, enseignants, citoyens, faisons échec aux expulsions de familles d'enfants scolarisés !**

Comme l'a annoncé N. Sarkozy, seul un quart des parents ayant déposé un dossier de régularisation obtiendra un titre de séjour dans le cadre de la circulaire du 13 juin. Il faut le savoir :

- Aucun texte ne fait obligation à un mineur de détenir personnellement un titre de séjour.
- Aucun texte ne fait obligation à un enseignant de fournir des renseignements sur la situation personnelle d'un élève.
- Les mesures de justice relatives à la présence sur le territoire ne sont pas prises à l'encontre des enfants mineurs - qu'ils ne peuvent faire l'objet ni d'un arrêté d'expulsion, ni d'une mesure de reconduction à la frontière – mais de leurs parents.

Parents d'élèves, enseignants, citoyens de notre République, nous ne pouvons assister impuissants à ce gâchis. Ensemble, nous pouvons bloquer la machine à broyer les vies. Le Réseau Education Sans Frontières (RESF 90) dont la FSU est un membre actif apporte son aide :

- en soutenant les collectifs qui se créent dans les écoles et les établissements.
- en apportant un appui juridique.
- en organisant l'accueil des enfants de familles menacées d'expulsion.
- en organisant des mobilisations.
- en médiatisant au plan local et national, les cas signalés

La responsabilité ne doit jamais reposer sur une seule personne (le/la directeur-trice, le chef d'établissement) mais sur une mobilisation impliquant l'ensemble de la communauté éducative. Soyons vigilants, en particulier à cette rentrée, quant aux raisons des absences de certains élèves.

### **DECLARATION INTERSYNDICALE**

### **Elèves sans papiers : restons vigilants !**

Des milliers d'enfants et de jeunes vont faire leur rentrée dans la crainte et la précarité parce que, eux ou leurs familles sont sous la menace d'une expulsion.

Nos organisations affirment ensemble qu'elles n'admettront aucune chaise vide dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités.

Elles appellent solennellement le gouvernement à s'engager à arrêter les expulsions d'élèves, d'étudiants ou de familles ayant des enfants scolarisés.

Elles disent aux familles et aux jeunes de ne pas avoir peur : venir à l'école est leur droit et les personnels, les parents et les élèves contribueront à assurer leur protection, comme ils l'ont déjà fait.

Elles appellent tous les membres de la communauté éducative à être vigilants et à réagir collectivement à toute menace et elles confirment leur engagement dans ce mouvement.

Organisations signataires :

**FCPE, FERC-CGT, FIDL, FSU, SGEN-CFDT, UNEF, UNL et UNSA Education**

**Dans un tel contexte, nous rappelons que le SNUipp appelle à neutraliser le champ “ nationalité “ pour les collègues qui sont déjà dans l'expérimentation base élèves.**

## COMPTE- RENDU CAPD DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE

**Nomination à titre définitif** : retour sur poste suite à la levée de mesure de carte

FENGER Isabelle : EM Pergaud Delle  
 FOURRIER Sylvie : EM Châteaudun Belfort  
 Mme BRULIARD : EM Montreux Château`

**Nomination à titre provisoire**

- personnel sans poste

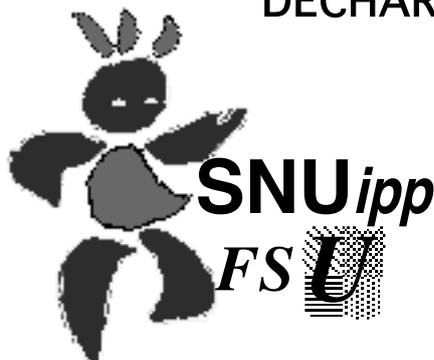
TISSERAND Christine : EM Foussemagne  
 DEMONT Virginie : TR  
 HADDAOUI Monia : 1/2 déch D° EEBavilliers + 1/4 EM Luther King +  
 1/4 + déch D°EE Dreyfus Schmidt

GENOT Anne-Sophie : EE Bavilliers  
 LAUMONT Olivia : EM Essert Cousteau

- intégration dans le 90

AGHINA Estelle : EE Roppe  
 FEDERSPIEL Claire : EE Mezire  
 LAZARD Fabienne : EM Etueffont  
 FAYE Magali : EM Victor Hugo belfort

## DÉCHARGES DU SNUIPP90 ANNÉE 2006 /2007



**POUR NOUS CONTACTER**

**Téléphone :**

03-84-21-49-57

06-99-61-43-24

**Mail :** [snuipp90@wanadoo.fr](mailto:snuipp90@wanadoo.fr)

[snuipp90@snuipp.fr](mailto:snuipp90@snuipp.fr)

**Site:** <http://90.snuipp.fr>

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
matin	Sophie Collinet Philippe Bernardeau	Olivier Brand	Sophie Collinet Véronique Beau Gerald Loridat M.Christine Welfele	Véronique Beau
après-midi		Sophie Collinet Philippe Bernardeau	Véronique Beau	Sophie Collinet Véronique Beau Gerald Loridat M.Christine Welfele Frédéric Escaffit

Pascal Ackermann : un jour par mois - Géraldine Tapie : samedi matin

**Elus CAPD :** Véronique Beau, Géraldine Tapie, Sophie Collinet Gérald Loridat

**Représentants CTP :** Gérald Loridat, Frédéric Escaffit, M.Christine Welfele, Sophie Collinet

*Nous ne serons pas toujours présents au local : visites dans les écoles, commissions  
 ....n'hésitez pas à nous laisser un message ou à nous envoyer un mail .nous vous recon-  
 tacterons le plus rapidement possible .*